



La BCE annonce le lancement d'un programme étendu d'achats d'actifs (plus de 1 000 milliards d'euros)

Lors de sa réunion du 23 janvier 2015, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé de lancer un programme étendu d'achats d'actifs. L'Eurosystème effectuera ses premiers achats en mars 2015. Ils s'élèveront à 60 milliards d'euros par mois jusqu'à septembre 2016, soit un total de plus de 1000 milliards d'euros. Le Conseil a également décidé de modifier la tarification des six opérations de refinancement à plus long terme ciblées (TLTRO) qui restent à effectuer en supprimant l'écart de 10 points de base par rapport aux opérations principales de refinancement qui a été appliqué aux deux premières TLTRO. Enfin, le Conseil a décidé de laisser inchangés les taux directeurs de la BCE. Ce programme étendu d'achats d'actifs, qui constitue un « assouplissement quantitatif » de la politique monétaire (en anglais « Quantitative Easing » ou QE), était très attendu. Lors de sa conférence de presse, M. Draghi a expliqué que cette décision « a été prise pour faire face à deux évolutions défavorables : (i) la dynamique de l'inflation demeure plus faible qu'attendu ; (ii) le caractère accommodant de la politique monétaire n'a pas été suffisant pour contrer de façon adéquate les risques accrus d'une période trop prolongée de faibles inflation. Les taux d'intérêt de la BCE se situant à des niveaux planchers, l'adoption de nouvelles mesures de bilan est devenue nécessaire pour atteindre notre objectif de stabilité des prix ». Concernant les modalités de mise en œuvre de ce programme d'achats, M. Draghi a précisé que « les achats de titres émis par les gouvernements et agences de la zone euro seront déterminés sur la base des parts des Banques centrales nationales (BCN) dans la clé de répartition du capital de la BCE (...) et qu'en ce qui concerne le partage des pertes hypothétiques (...) 20% des achats supplémentaires feront l'objet d'un régime de partage des risques ».

Annonce d'un programme étendu d'achats d'actifs : https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosystème_et_international/cp-bce-la-bce-annonce-un-programme-etendu-d-achats-d-actifs.pdf

Déclaration Introductive : <http://www.ecb.europa.eu/press/pressconf/2015/html/is150122.fr.html>

Modification du taux d'intérêt applicable aux futures opérations de refinancement à plus long terme ciblées : https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosystème_et_international/cp-bce-la-bce-annonce-une-modification-du-taux-d-interet-applicable-aux-futures-operations-de-refinancement.pdf

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - La Lituanie rejoint la zone euro

Le 1er janvier 2015 est devenue le dix-neuvième pays à adopter l'euro. La Banque centrale de Lituanie, Lietuvos Bankas, fait désormais partie intégrante de l'Eurosystème avec la BCE et les dix huit autres banques centrales nationales (BCN). En adoptant l'euro, la Lituanie a également adhéré au mécanisme de surveillance unique (MSU, qui place ses banques les plus importantes sous le contrôle prudentiel de la BCE). Par ailleurs, l'accession d'un dix-neuvième pays à la zone euro a déclenché l'entrée en vigueur d'un système de rotation des droits de vote entre les gouverneurs des BCN au sein du Conseil des gouverneurs de la BCE. Les raisons et modalités de ce système de rotation, qui a été prévu dès 2002, sont expliquées sur le site de la BCE.

Communiqué de presse : La Lituanie rejoint la zone euro :

https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosystème_et_international/cp-bce-la-lituanie-rejoint-la-zone-euro-fr.pdf

Foire Aux Questions (FAQ) sur la rotation des droits de vote :

<http://www.ecb.europa.eu/ecb/orga/decisions/qovc/html/faqvotingrights.fr.html>

Le calendrier des droits de vote(en anglais) :

<http://www.ecb.europa.eu/ecb/orga/decisions/qovc/html/votingrights.en.html>

2 - Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,5 % en novembre 2014, stable comparé à octobre 2014, mais en baisse par rapport au taux de 11,9 % de novembre 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,0 % en novembre 2014, en baisse par rapport au taux de 10,1 % d'octobre 2014 et à celui de 10,7 % de novembre 2013. Eurostat estime qu'en novembre 2014, 24,423 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,394 millions dans la zone euro. Par rapport à octobre 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 19 000 dans l'UE28 et a augmenté de 34 000 dans la zone euro. Comparé à novembre 2013, le chômage a baissé de 1,487 million de personnes dans l'UE28 et de 522 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en novembre 2014 ont été enregistrés en Autriche (4,9 %) ainsi qu'en Allemagne (5,0 %), et les plus élevés en Grèce (25,7 % en septembre 2014) et en Espagne (23,9 %).

Actualités législatives

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2014-1611 du 24 décembre 2014 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon.
<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029964783&dateTexte=&categorieLien=id>

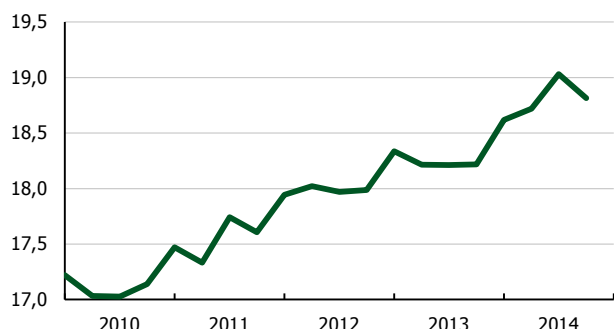
Décret n° 2015-34 du 16 janvier 2015 portant application de l'ordonnance n° 2013-837 du 19 septembre 2013 relative à l'adaptation du code des douanes, du code général des impôts, du livre des procédures fiscales et d'autres dispositions législatives fiscales et douanières applicables à Mayotte :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030110285&dateTexte=&categorieLien=id>

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Une activité financière toujours modérée au 3^e trimestre 2014

Concours bancaires (en milliard d'euros)



Source : IEDOM, Surfi

plans d'épargne logement, qui augmentent respectivement de 3,2 %, 1,7 % et 1,6 %. En revanche, une légère décollecte est enregistrée sur les livrets A (-0,6 %), alors que ces placements avaient pour l'instant bien résisté à la diminution de leur taux de rémunération.

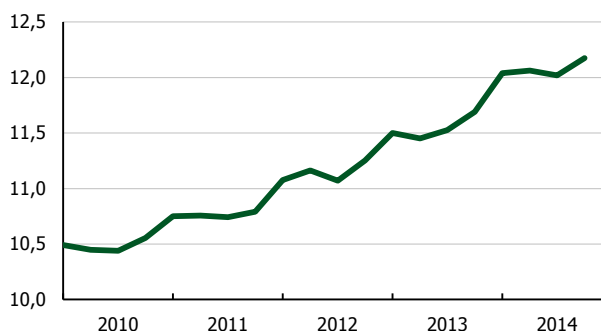
Tous les agents enregistrent une hausse de leurs actifs financiers. Les placements des autres agents (sociétés d'assurance, administrations centrales et de sécurité sociale, associations) progressent de 4,9 %, ceux des entreprises de 1,9 % et ceux des ménages de 0,8 %.

Les Infos financières « Évolutions monétaires à fin septembre 2014 » est disponible sur le [site de l'IEDOM](#).

Les signaux encourageants sur l'activité bancaire se confirment au troisième trimestre. Les concours consentis aux ménages s'inscrivent en hausse de 1,3 %, après un début d'année 2014 morose. Avec un encours de près de 7,2 milliards d'euros, les crédits aux ménages se situent à leur plus haut niveau historique. Parallèlement, les financements consentis aux entreprises progressent très modérément (+0,1 %).

Les actifs financiers détenus par les agents économiques s'inscrivent en hausse de 1,3 % au troisième trimestre. Cette progression est toujours portée par la bonne tenue des dépôts à vue, des contrats d'assurance-vie et des

Collecte d'épargne (en milliard d'euros)



Source : IEDOM, Surfi

Sinistralité en baisse au 3^e trimestre 2014

Les créances douteuses brutes portées par les établissements de crédit installés localement continuent de diminuer légèrement au troisième trimestre (-0,3 %), comme au deuxième trimestre (-0,2 %). Leur poids dans l'encours total reste stable pour s'établir à 5,6 %. Le taux de provisionnement de ces créances douteuses s'établit à 62,1 % à fin septembre 2014.

BRÈVES ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

		Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
Prix (Insee)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	129,9	+0,1 %	-0,5 %
	IPC France entière	127,7	-0,1 %	+0,1 %
Octroi de mer (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	28 429	-6,1 %	+6,3 %
	Cumul (milliers d'euros)	277 120	-	+7,0 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations (millions d'euros)	388,5	-12,7 %	-8,0 %
	Cumul (millions d'euros)	4 257,5	-	+4,5 %
	Exportations (millions d'euros)	28,6	-0,9 %	+6,9 %
	Cumul (millions d'euros)	245,5	-	-7,3 %
Demandeurs d'emploi (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	134 910	-0,6 %	+0,7 %

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

			Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	Décembre 2014	207 437	+24,1 %	-0,8 %
	Cumul	cumul Déct.	2 062 033	-	+0,0 %
Fréquentation des hôtels classés (Insee)	Nombre de nuitées	3 ^e trimestre 2014	174 000	+2,7 %	-8,1 %
	Cumul	cumul Sept.	525 700	-	-8,5 %
Construction (Douanes / CERBTP / Caisse des congés payés du BTP)	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers d'euros)	Novembre 2014	21 370	-	-9,5 %
	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers de tonnes)	Novembre 2014	266,1	-	-16,9 %
	Effectifs salariés du BTP	Novembre 2014	15 817	-1,7 %	+0,0 %

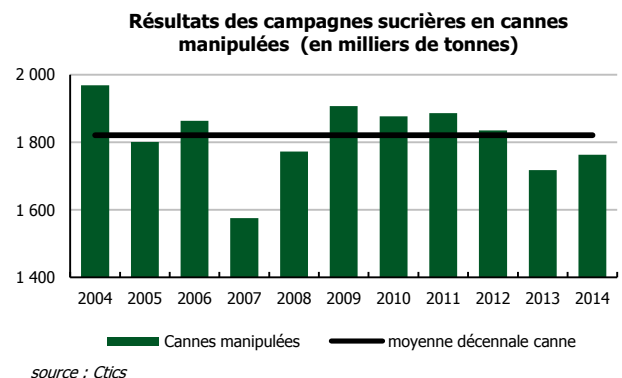
Hausse de l'emploi dans le secteur privé au 3^e trimestre 2014

L'emploi dans le secteur privé progresse de 3,1 % au troisième trimestre 2014 par rapport au troisième trimestre 2013, selon l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acos), tandis qu'il baisse légèrement au niveau national (-0,1 %). Cette hausse est portée par les « autres services » (tertiaire hors intérim, commerce et hébergement-restauration) et l'industrie. Par ailleurs, la masse salariale dans l'île progresse à un rythme soutenu, bien supérieur à celui de la France entière : + 5,0 % à La Réunion sur un an contre + 1,4 % au niveau national.

Hausse du volume de cannes manipulées lors de la campagne 2014

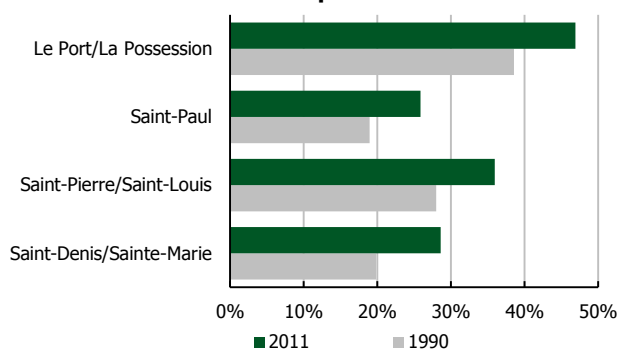
La campagne cannière 2014 s'inscrit en hausse par rapport à celle de 2013. Les volumes de cannes manipulées augmentent ainsi de 2,7 %, après s'être contractés de 6,7 % en 2013. Les résultats de 2014 restent néanmoins inférieurs à la moyenne décennale (-2,0 %). Par ailleurs, la richesse saccharine diminue, passant de 14,08 en 2013 à 13,91 en 2014.

Les deux usines sucrières enregistrent des résultats contrariés. Les volumes de cannes manipulées à l'usine de Bois Rouge progressent de 5,8 %, tandis que ceux à l'usine du Gol diminuent à nouveau de 0,5 %, en raison de la sécheresse qui touche les zones Ouest et Sud de l'île.



La périurbanisation défie le transport durable

Part de travailleurs résidants à l'extérieur des bassins d'emploi à La Réunion



Depuis 20 ans, le nombre de Réunionnais actifs augmente chaque année en moyenne de 4 500 personnes, c'est-à-dire quasiment autant de personnes supplémentaires sur le réseau routier réunionnais. En 2011, les trois quarts des travailleurs utilisent leur voiture pour se rendre à leur travail. Le recours au transport en commun reste en effet limité et stagne à 5 % depuis 1999.

Les Réunionnais se déplacent également de plus en plus loin pour aller travailler, comme les Métropolitains. En 2011, quatre sur dix sortent de leur commune chaque jour, contre trois sur dix en 1990 (+11 points, +12 points en métropole). Ainsi, un Réunionnais utilisant un véhicule motorisé pour se rendre au travail parcourt en moyenne 25 km par jour, soit plus qu'en

France métropolitaine. La moitié des travailleurs font plus de 15 km et 7 600 dépassent les 100 km par jour. Les tronçons les plus fréquentés sont ceux situés entre Le Port et Sainte-Suzanne : 23 000 automobilistes entrent quotidiennement dans Saint-Denis.

Ces déplacements génèrent l'émission d'une tonne de CO₂ par personne en emploi et par an.

La publication est disponible sur le [site de l'Insee](http://www.insee.fr).

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	0,05%	date d'effet	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal		0,30%		10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt		-0,20%		10/09/2014

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/14)				
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,00%	1,00%	1,50%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

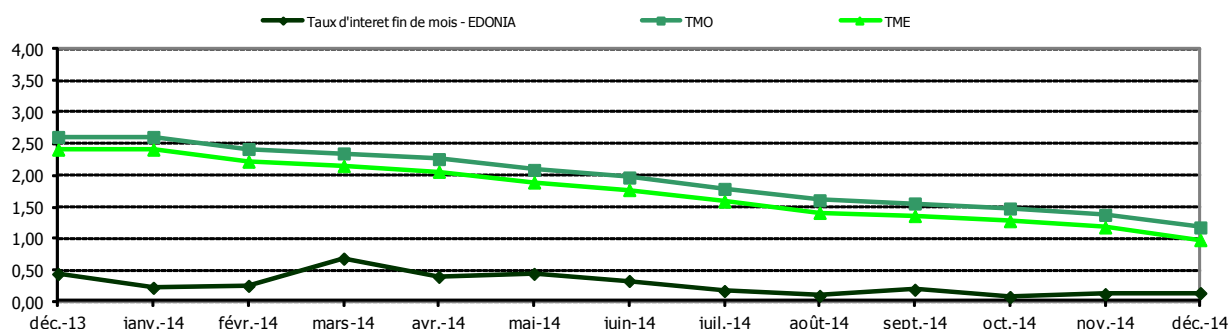
Taux d'interet fin de mois - EDONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,1970%	0,0820%	0,1280%	0,1440%	0,0180%	0,0780%	0,1710%	0,3250%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1,36%	1,28%	1,18%	0,98%	1,56%	1,48%	1,38%	1,18%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} janvier 2015)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,57%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,65%
Prêts à taux variable	4,15%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,35%
Prêts-relais	4,92%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,25%
Autres prêts		Découverts en compte	13,27%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,25%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	3,87%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	14,37%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	9,21%	Découverts en compte	13,27%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

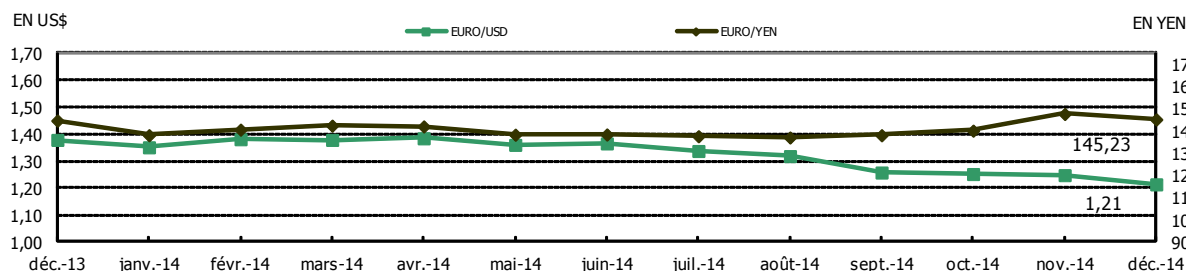
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2141	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,0353	EURO/SRD (Surinam)	3,9927
EURO/JPY (Japon)	145,2300	EURO/BWP (Botswana)	11,5887	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,1658
EURO/CAD (Canada)	1,4063	EURO/SCR (Seychelles)	17,0756	EURO/DOP (Rép. Dom.)	53,6634
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7789	EURO/MUR (Maurice)	38,415	EURO/BBD (La Barbade)	2,4198
EURO/SGD (Singapour)	1,6058	EURO/BRL (Brésil)	3,2207	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,7176
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,4170	EURO/VEF (Vénézuéla)	7,6129	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3139,7426	EURO/XCD (Dominique)	3,2668	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : T. Beltrand

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4 rue de la compagnie 97400 Saint Denis

Achevé d'imprimer : janvier 2015 - Dépôt légal : janvier 2015 - ISSN 1240-3857